

Au cours de l'année 1916, la commune de Genouillac a enregistré 8 naissances (20 en 1915), 0 mariage (0 en 1915), 28 décès (33 en 1915) et 8 transcriptions d'actes de décès « Soldats morts pour la France », (7 en 1915).

### **État-civil du 1<sup>er</sup> trimestre 1916...**

*Naissances.* – Le 1<sup>er</sup> février, Renée Simone Menuret, Les Mousseaux ; le 18 mars, Gabriel Daniel Henry Chapelin, le bourg ; le 27 mars, Jeanne Marie Bideau, le bourg.

*Mariages.* – Aucun.

*Décès.* – Le 4 février, Anne Patard veuve Gilbert Mayet, 82 ans, cultivatrice, Brissonnerie ; le 15 février, Anne Vater veuve Félix Garnier, 80 ans, journalière, le bourg ; le 2 mars, Jean Combeau époux Françoise Trillaud, 73 ans, charron, le bourg ; le 6 mars, Marie Jannot veuve Jean Lafont, 89 ans, journalière, le bourg ; le 10 mars, Marie Peyrine épouse Denis Deboudachier, 60 ans, cultivatrice, Vérines ; le 14 mars (deux décès) : Elisabeth Janot épouse Martin Mingasson, 76 ans, rentière, le bourg et Louis Villatte veuf Rose Mombault, 70 ans, journalier, le bourg ; le 16 mars, Philippe Michaud époux Marie Thavenot, 86 ans, cultivateur, Moulizou ; le 20 mars, Clémentine Michelet épouse Émile Parot, 30 ans, journalière, le bourg.

*Deux transcriptions d'actes de décès.* – Louis Marcel Godard, célibataire, soldat de 2<sup>e</sup> classe au 109<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, « Mort pour la France » le 14 août 1914, sur le champ de bataille de Plaine (Alsace) ; Alfred Périgaud, 23 ans, célibataire, soldat de 2<sup>e</sup> classe au 90<sup>e</sup> Régiment d'infanterie, « Mort pour la France » le 8 octobre 1915, à Loos (Pas-de-Calais).

### **Au conseil municipal...**

#### ***Séance ordinaire du 20 février 1916 sous la présidence de Jean-Baptiste Peyrot, adjoint.***

Sont présents : MM. Peyrot, Rebillon, Mégret, Butte ; les autres étant absents ou mobilisés.

*Assistance aux vieillards* : 8 fr. mensuels sont attribués à deux personnes de la commune.

*Assistance aux femmes en couches* : une seule personne est concernée.

*Assistance aux familles nombreuses* : 15 fr. mensuels sont attribués à deux familles dont l'une a cinq enfants de moins de 13 ans.

*Ouverture d'un crédit de 67 fr. 55 pour le chauffage des classes* par suite de l'insuffisance de celui de 200 fr. porté au budget primitif.

*Élection du Comité communal d'action agricole, le 23 février.*

Sont présents : MM. Peyrot, Guillot, Michaud, Rigaud, Chicot, Pasquet, Mégret, Rebillon et Butte.

Sept membres sont élus : MM. Saumet, Lacôte, Rebillon, Pasquet Edouard, Jeannot, Janiaud, Peyrot (membre de droit).

### **Dans la presse...**

**Arrivée de réfugiés.** – Plusieurs convois d'habitants des régions envahies, expulsés par les Allemands, sont arrivés cette semaine dans la Creuse, par la Suisse. Après avoir été ravitaillés, ils ont été répartis dans les diverses communes par les soins du Comité.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 1<sup>er</sup> janvier 1916)

**Les colis aux prisonniers de guerre.** - Les colis envoyés aux prisonniers de guerre sont souvent mal emballés.

Une précaution très utile serait de renfermer les provisions dans des boîtes en fort carton ou en bois, avant de les emballer dans deux ou trois papiers très forts superposés, en répétant l'adresse sur chacun d'eux.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 1<sup>er</sup> janvier 1916)

**La pension des veuves remariées.** - La veuve d'un militaire tué à l'ennemi conserve son droit à la pension, tant qu'elle garde la nationalité française. En cas de remariage avec un sujet français, sa pension lui est donc maintenue. Par contre, si elle se remarie avec un sujet étranger et que du fait de son mariage, elle perde la nationalité française conformément aux dispositions de l'article 19 du code civil, la veuve est déchue de sa pension.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 1<sup>er</sup> janvier 1916)

**La situation agricole.** – Le *Journal Officiel* publie les renseignements suivants sur la situation agricole dans la Creuse au 1<sup>er</sup> janvier 1916 :

Les ensemencements se sont poursuivis tant que la température l'a permis.

Les conditions météorologiques de la dernière quinzaine d'octobre ont été propices pour ces travaux, mais la période du mois de novembre a été caractérisée par un refroidissement très vif, assez rare vers la fin de l'automne. La précocité de l'hiver a été accompagnée par des chutes de neige et des gelées assez intenses. A ces grands froids, ont succédé des pluies abondantes accompagnées de vents violents. D'après les renseignements du ministère de l'agriculture, les ensemencements d'automne donnent, pour le département de la Creuse les chiffres suivants :

*Surfaces ensemencées* : blé, 38 888 hectares ; seigle, 38 000 hectares ; orge, 3 000 hectares ; avoine, 13 000 (assez bon pour le tout).

*L'arrachage des pommes de terre* s'est fait pendant les jours les plus propices mais les tubercules qui se trouvaient à la surface de la terre sont gelés.

La récolte de fruits a donné pour 1915 les chiffres suivants :

*Cidres et poirés* - 88 700 hectolitres ; 395 000 quintaux.

*Fruits de table* - 20 000 quintaux de pommes ; 8 000 de poires ; 10 000 de châtaignes, 6 000 de noix, 1 000 de cerises, 1 000 de prunes.

*Les prix moyens pratiqués sur le bétail et les grains* dans les différentes foires de la Creuse et des départements voisins, ont été les suivants :

Bœufs, de 500 à 750 fr. pièce ; vaches grasses, de 450 à 550 fr. ; vaches de travail, de 300 à 450 fr. ; vaches laitières, de 300 à 600 fr. ; veaux, de 90 à 125 fr. ; porcs gras, de 90 à 100 fr. les 50 kilos ; porcelets, de 15 à 30 fr.

Blé, 1<sup>ère</sup> qualité, de 24 à 30 fr. les 100 kilos ; seigle, 1<sup>ère</sup> qualité, 24 fr. ; orge, de 27 à 30 fr. ; avoine, de 24 à 26 fr. les 100 kilos.

Ces prix évoluent toujours autour du taux légal fixé par les réquisitions faites par les Préfets.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 15 janvier 1916)

*Avis aux agriculteurs.* – Le Directeur des Services agricoles de la Creuse croit devoir rappeler à MM. les Agriculteurs qu'il est de la plus haute importance pour eux de se procurer, dès maintenant les engrais nécessaires à leurs cultures ; ils éviteront ainsi les retards qui peuvent se produire dans les expéditions par suite de la pénurie de matériel occasionnée par les exigences des approvisionnements militaires.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 22 janvier 1916)

*Écoles publiques et jours gras.* – Sur la proposition de M. l'Inspecteur d'Académie, M. le Préfet de la Creuse a décidé de reporter, à l'occasion des jours gras, les classes du lundi 6 mars au jeudi suivant 9 mars, dans toutes les écoles publiques du département.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 12 février 1916)

*Les animaux de ferme.* – Le Ministre de l'Agriculture fait publier dans le « Journal Officiel » la statistique des animaux de ferme qui existaient fin décembre 1915.

Nous relevons pour notre département : 9 326 chevaux, 259 mulets, 7 809 ânes, 209 675 bovins dont 7 951 taureaux, 19 758 bœufs, 105 094 vaches, 76 872 élèves bovins, 215 221 ovins, 75 519 porcs, 10 279 chèvres.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 5 février 1916)

**Citation.** – M. Gabriel Peyrot\*, entrepreneur à Genouillat, actuellement infirmier à la compagnie 12/2 T. du 6<sup>e</sup> régiment de génie, vient d'être cité à l'ordre du jour : « Pendant un bombardement intense du cantonnement, le 5 janvier 1916, n'a pas hésité à quitter spontanément son abri pour relever un soldat blessé gisant sous les décombres, et lui a donné les premiers soins ».

\*M. Gabriel Peyrot est le fils de Jean-Baptiste Peyrot adjoint au maire de la commune, assurant les fonctions de maire, depuis le décès de Jules Lacôte.

*L'Abeille de la Creuse* (Jeudi 17 février 1916)

### **Ceux à qui conviennent les Bons de la Défense Nationale**

Si l'on possède des espèces – billets de banque ou or - dont on veut conserver la disponibilité, on doit prendre des Bons de la Défense Nationale.

Créés à 3 mois, 6 mois et un an, ils représentent en effet, un placement à courte échéance qu'il est possible même encore d'abrèger soit en les escomptant à la Banque de France quand ils sont à moins de 3 mois de la date de remboursement, soit en se faisant consentir des avances par cette institution. Ces avances peuvent atteindre 80 % de la valeur nominale des Bons.

Leur intérêt est avantageux, payable d'avance et ainsi les bons à six mois et à un an donnent un placement réel de 5,26 % de l'an.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 19 février 1916)

**NOUVELLES MILITAIRES - Les secours aux familles des disparus.** - Par une récente décision du ministre de la guerre, les secours immédiats concédés aux veuves, ou aux orphelins ou, à défaut, aux ascendants au premier degré de militaires décédés au cours des opérations de guerre, pourront également être accordés aux familles des disparus.

Les demandes doivent être adressées au général commandant la région où le pétitionnaire a son domicile. Elles devront être accompagnées de pièces d'état civil établissant la qualité de l'ayant-droit, et d'une copie, certifiée conforme, de l'avis officiel de disparition.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 26 février 1916)

**La relève des boulangers.** - A la suite des nombreuses demandes qui lui ont été adressées, le ministre de la guerre a décidé que la relève des boulangers mobilisés s'opérera de la façon suivante :

Peuvent être admis au bénéfice du sursis par roulement, qu'ils soient dans la zone de l'intérieur ou dans celle des armées, sans distinction de corps ou de service, les boulangers faisant partie du service auxiliaire, de la réserve de l'armée territoriale et, à titre exceptionnel, des classes les plus anciennes de la territoriale, en commençant par les hommes pères de quatre enfants au moins, âgés de moins de 15 ans, incorporés depuis plus de six mois.

Ces sursis sont accordés sur la proposition du maire et du préfet par le général commandant la région pour les hommes de la zone de l'intérieur, et par le général commandant en chef pour ceux de la zone des armées.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 26 février 1916)

**Passage de prisonniers.** – Au commencement de la semaine sont passés, en gare de Guéret, plusieurs convois de prisonniers allant travailler sur divers points de notre département.

Il faut espérer que leur emploi se généralisera pour le plus grand intérêt de la Creuse... à un moment où il y a pénurie de bras.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 4 mars 1916)

**Arrivée de blessés...et convoi de prisonniers.** – Lundi dernier, 6 courant, est arrivé à Guéret un convoi de blessés, évacués de la région de Verdun.

Ils ont été transportés dans nos deux hôpitaux, où ils ont reçu les soins les plus pressés.

Mercredi soir, 8 courant, ont été rassemblés, en gare de Guéret, plusieurs détachements de prisonniers allemands travaillant dans la Creuse. Ils ont été acheminés sur la Corrèze pour passer une visite médicale par des médecins suisses.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 11 mars 1916)

*La situation agricole dans la Creuse au 1<sup>er</sup> mars.* – Dans le courant de février, il ne s'est pas produit de fortes gelées. Depuis quelques jours la neige est tombée en abondance mais la température ne s'est pas beaucoup abaissée. Les ensemencements tardifs sont peu développés, mais comme la température a été relativement douce et qu'il ne s'est pas produit de grosses gelées soulevant les terres, il est à penser qu'ils auront pris du pied et qu'ils seront prêts à regagner le temps perdu dès l'arrivée des premiers beaux jours.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 11 mars 1916)

*Gare aux fausses pièces !* – Il circule en ce moment dans les régions de fausses pièces de 2 fr. à l'effigie de La Semeuse, et portant le millésime de 1910. Ces pièces sont assez bien imitées, mais elles n'ont pas le poids et sont savonneuses au toucher. Par contre leur sonorité est à peu près celle de l'argent. Attention !

*L'Abeille de la Creuse* (Vendredi 17 mars 1916)

**NOUVELLES MILITAIRES - Appel d'auxiliaires.** - Il se pourrait, étant donné les besoins toujours croissants de certains services en hommes du service auxiliaire, que l'autorité militaire fût amenée, d'ici peu, à convoquer les hommes de ces catégories appartenant à la classe 1890. Il a déjà été fait appel, depuis une quinzaine, à des spécialistes du service auxiliaire de cette classe et même des classes antérieures.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 18 mars 1916)

**Les envois aux prisonniers. – Le poids maximum relevé.** - Les petits paquets postaux adressés de France aux prisonniers de guerre en Allemagne n'étaient, jusqu'à ce jour, acceptés qu'au poids de 250 grammes. A l'avenir, d'accord avec la Suisse, l'administration des Postes les admettra jusqu'au poids maximum d'un kilogramme. Ces sortes d'envois continuent à être exemptés de toutes taxes postales ou autres.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 18 mars 1916)

**Genouillat. – Arrestation.** Le 22 courant, les gendarmes de Genouillat ont procédé, à Tournessac, commune de Bétête, à l'arrestation pour vagabondage du nommé Jean-Ernest Bouchonnet, tailleur de pierres, originaire du Cher, sans domicile fixe, qui a été écroué à la prison de Chambon.

*L'Abeille de la Creuse* (Mercredi 29 mars 1916)

## État-civil du 2<sup>e</sup> trimestre 1916...

*Naissances.* – Le 3 juin, Marguerite Neyraud, Les Gouttes de Montfargeau ; le 21 juin, Éléonore Augusta Guillot, Les Poiriers.

*Mariages.* – Aucun

*Décès.* – Le 1<sup>er</sup> avril, Pierre Antoine Pillot époux Anne Colas, 82 ans, cultivateur, Blandat ; le 7 avril, Jean Gilet époux Marie Poissonnier, 61 ans, cultivateur, Ambeau ; le 15 mai, Marie Bouéry veuve Jean Baptiste Maldant, 83 ans, La Roussède ; le 19 mai, Elisabeth Dumas épouse Xavier Butte, 69 ans, cultivatrice, Les Poiriers ; le 5 juin, Noémie Gastalle épouse Alcide Lallart, 35 ans, sans profession, La Cour ; le 7 juin, Jean Baptiste Labetoulle époux Antoinette Amichaud, 80 ans, cultivatrice, Blandat ; le 10 juin, Rosalie Parot épouse Léon Patry, 40 ans, journalière, Moulizou ; le 13 juin, Georges Déchansiaud époux Jeanne Aussanaire, 75 ans, cultivateur, Blandat ; le 19 juin, Marguerite Sauvage veuve Jean Beauvais, 62 ans, Les Sauvages.

*Une transcription de décès.* – Élie Alexandre Gaston Delaume, 22 ans, sapeur conducteur au 6<sup>e</sup> Régiment de génie, « Mort pour la France » le 10 février 1916, sur le champ de bataille, à Perthes-le-Hurlus (Marne).

## Au conseil municipal...

### **Séance extraordinaire du 11 mai 1916 sous la présidence de Jean-Baptiste Peyrot, adjoint.**

Sont présents : Peyrot, Rebillon, Rigaud, Chicot.

*Assistance aux vieillards.* – Suite à une lettre du préfet concernant l'aide apportée à une habitante de la commune, l'allocation qui lui était accordée jusqu'alors est réduite de 100 fr., montant de la bonification de la retraite ouvrière dont elle devient bénéficiaire. Le conseil municipal décide tout de même de lui accorder une allocation mensuelle de 15 fr.

### **Séance ordinaire du 12 juin 1916.**

Sont présents : MM. Peyrot, Rebillon, Mégret, Butte, Chicot et Rigaud.

*Assistance médicale.* – La liste présentée par le Bureau de Bienfaisance est approuvée par le conseil municipal.

*Révision quinquennale du taux de l'allocation à accorder aux vieillards, infirmes et incurables.* – Ce taux de 150 fr. annuels est réparti de la façon suivante :

Logement, 15 fr. ; nourriture, 100 fr. ; vêtements, 15 fr. ; chauffage, 20 fr.

*Assistance aux vieillards.* – Augmentation de l'allocation mensuelle de 10 à 15 fr. pour une personne de la commune mais diminution de 15 à 8 fr. pour deux autres personnes.

## Dans la presse...

*Passage d'oiseaux migrateurs.* – Depuis quelques jours, de nombreux vols d'oiseaux migrateurs sont signalés de tous les points de la région. Cette année, les voyageurs ailés, que l'approche de la belle saison oblige à chercher dans d'autres pays un climat particulier, traversent notre ciel en bandes plus importantes que les années précédentes. Grues, oies et canards sauvages s'enfuient à tire d'ailes.

On signale également le passage des grives et des bécasses...

C'est le beau temps qui vient... C'est aussi moins de souffrances physiques à supporter pour nos soldats dans les tranchées.

*L'Abeille de la Creuse* (Dimanche 16 avril 1916)

*La culture de la pomme de terre.* – Par circulaire en date du 20 mai dernier, M. le Ministre de l'Agriculture avait prescrit une enquête sur la culture de la pomme de terre en 1916.

Il s'agissait de savoir : 1° la surface emblavée ; 2° la quantité de tubercules nécessaires pour la plantation ; 3° si cette quantité existait dans le département intéressé.

Dans notre département, l'enquête a donné les résultats suivants :

Surface emblavée, 30 000 hectares. Quantité de tubercules nécessaires, 450 006 quintaux. Le stock existe dans notre département.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 22 avril 1916)

**Pertes allemandes devant Douaumont.** – Le *Tidj* dit que les pertes des Allemands dans les attaques de Douaumont furent si fortes que d'après un officier supérieur, les cadavres formaient par place des tas d'un mètre et demi.

Pour avoir une idée générale des pertes allemandes autour de Verdun, il suffit de savoir que, tout près de Fresnes seulement, les brancardiers ont relevé 6 000 blessés grièvement.

Les pertes en officiers furent également si élevées que de nombreux sous-officiers en Allemagne ont été promus officiers et répartis dans les régiments autour de Verdun.

*Le Chercheur* (Dimanche 23 avril 1916)

**La situation militaire du 16 au 23 avril devant Verdun.** – L'ennemi a prononcé une attaque d'une certaine ampleur dans la journée du 17 avril, des attaques locales les jours suivants, et une grande tentative que l'on pourrait qualifier d'hebdomadaire, était dirigée contre nos positions entre la Meuse et Douaumont. Elle a été repoussée avec des pertes importantes. D'autres attaques se sont réparties entre le Mort-

Homme et le village de Vaux, sans aucun succès.

Les Français, au contraire, ont fait des progrès au nord du Mort-Homme et à l'ouest de Douaumont.

*Le Messager de la Creuse* (Jeudi 27 avril 1916)

### **La ration de vin de nos poilus**

MM. Henri Connevot et Victor Dalbiez, députés, viennent de déposer sur le bureau de la Chambre, avec demande de discussion immédiate, une proposition de résolution tendant à augmenter la ration de vin de nos soldats aux armées.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 29 avril 1916)

*Mouvement de la population pendant le premier semestre 1915.* – *L'Officiel* du 22 avril publie une statistique générale du mouvement de la population en France, pendant le 1<sup>er</sup> semestre 1915. Voici les chiffres concernant notre département. Nous mettons entre parenthèses les chiffres correspondants du 1<sup>er</sup> semestre 1914. Population, 266 188. – *Mariages*, 67 (1 217) ; *divorces*, 0 (22) ; *reconnaissance d'enfants illégitimes*, 118 (81) ; *naissances*, 1 806 (1956) ; *mort-nés*, 61 (52) ; *décès*, 2 613 (2 223).

*Le Messager de la Creuse* (Dimanche 30 avril 1916)

**Avis aux réfugiés hommes du Nord et de l'Est dans la Creuse.** – L'usine d'Aubervilliers travaillant pour la Défense Nationale, demande des tourneurs et des ajusteurs gagnant de 9 fr. à 12 fr. par jour et des manœuvres payés à raison de 0 fr. 70 de l'heure.

Écrire : 35 boulevard Haussman, Paris.

*Le Messager de la Creuse* (Jeudi 11 mai 1916)

*Concours de pouliches.* – Voici le résultat du concours de pouliches qui a eu lieu à Bonnat :

Pouliches de 3 ans. – 1<sup>er</sup> prix, M. Jean Aumaréchal, à Genouillac, 175 fr ; 4<sup>e</sup> prix, M. Hippolyte Pasquet, à Genouillac, 70 fr. ; ...

Pouliches de 2 ans. – 1<sup>er</sup> prix, M. Silvain Robert, à Genouillac, 80 fr. ; 5<sup>e</sup> prix, M. Prosper Pasquet, à Genouillac, 70 fr. ; ...

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 13 mai 1916)

**Trophées de guerre.** – Vendredi sont arrivés dans notre ville de Guéret des pièces d'artillerie allemande constituant les trophées de guerre mis à la disposition de notre musée. Ces trophées comprennent : des canons de 77 sur affût, un mortier de 77 de tranchées, deux lance-bombes de 90 sur affût, un obusier de 180 de tranchées.

Ils ont été placés dans le jardin public sur l'esplanade devant le musée. Toute la journée, dimanche, une foule nombreuse s'est empressée d'aller voir ces glorieux témoignages du courage de nos soldats.

*Le Messager de la Creuse* (Jeudi 18 mai 1916)

### **Le pain des prisonniers de guerre allemands**

Le ministre de la guerre vient de prendre la décision suivante, par mesure de réciprocité :

A dater du 15 mai 1916, les rations journalières de pain de tout prisonnier, civil ou non, travailleur ou non, seront uniformément portées à 600 grammes par jour.

La même ration sera donnée aux prisonniers détenus, en prévention ou condamnés.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 20 mai 1916)

*Avis aux cultivateurs.* – En raison des ravages occasionnés aux récoltes par les sangliers, le Préfet a donné des instructions pour qu'il soit procédé à leur destruction rapide, sans formalités administratives préalables.

Dans les communes atteintes, les Maires ont pour devoir d'encourager les agriculteurs à prendre toutes mesures nécessaires et, pour leur procurer de la poudre, ils devront adresser au Préfet une demande faisant connaître la quantité dont ils ont besoin.

*Le Messager de la Creuse* (Dimanche 21 mai 1916)

## **Le Président de la République à Verdun et en Argonne.**

– Le Président de la République, accompagné du ministre des Travaux publics ainsi que des généraux Pétain, Humbert et Nivelles, est allé dimanche visiter de nouveau les voies de communication qui desservent la région fortifiée de Verdun. Il est revenu par l'Argonne où il a parcouru les organisations défensives en avant et au nord de Vienne-le-Château.

Au cours de sa tournée, il a remis des croix de guerre à des soldats et à des employés de chemin de fer qui avaient été cités à l'ordre de l'armée.

*Le Messager de la Creuse* (Jeudi 1<sup>er</sup> juin 1916)

**Châtelus-Malvaleix.** – *Certificat d'études primaires.* Les résultats ont été les suivants pour le canton de Châtelus :

Garçons. – Présentés : 42 ; Reçus : 42.

Filles. – Présentées : 44 ; Reçues : 44.

*Pour Genouillac, les 9 garçons reçus sont : Désiré Brelingard, Maurice Cardinaud, Daniel Chapelin, Émile Chauvat, Émile Dépinarde, Abel Galvaing, Rémy Rebillon, Henri Sauvage et Georges Laprugne (candidat libre).*

*Les 6 filles reçues sont : Yvonne Charpentier, Émilienne Janiaud, Marguerite Malterre, Esther Maréchal, Henriette Millet, Nathalie Ribière.*

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 24 juin 1916)

## **État-civil du 3<sup>e</sup> trimestre...**

*Naissances.* – Le 30 juillet, Yvonne Andrée Bellet, La Maison Rouge.

*Mariages.* – Aucun.

*Décès.* – Le 19 août, François Mazurier époux Justine Petitjean, 71 ans, journalier, le bourg ; le 28 septembre, Georges Marcillat, célibataire, 23 ans, sabotier, le bourg ; le 30 septembre, Jean Baptiste Vigeon veuf Clémentine Gaine, 76 ans, sans profession, le bourg.

*Trois transcriptions de décès.* - Jacques Auguste Rapin, 36 ans, célibataire, soldat au 278<sup>e</sup> régiment d'infanterie, « Mort pour la France » le 6 juin 1916, sur le champ de bataille, à Rouvroy (Somme) ; Georges Elion, 20 ans, célibataire, soldat de 2<sup>e</sup> classe au 55<sup>e</sup> régiment d'infanterie, « Mort pour la France » le 31 mai 1916, aux environs d'Esnes (Meuse) ; Louis Auguste Chansard, 35 ans, soldat au 12<sup>e</sup> escadron du train des équipages militaires, « Mort pour la France » le 17 juillet 1916, de la fièvre typhoïde, à Salonique (Grèce).

## **Au conseil municipal...**

**Session extraordinaire du 15 août 1916.** – *Construction du chemin n°10 (ancienne route nationale).* - Le montant de sa construction est fixé à 10 300 francs. La commune n'ayant qu'un crédit de 6 885 francs, il est décidé de faire le dit chemin jusqu'à concurrence de la somme dont elle dispose.

*Choix d'un emplacement destiné au bouilleur de cru.* – Le champ de foire est retenu pour les distillations qui peuvent avoir lieu dans la commune.

*Réparations urgentes au mur de l'école de filles* qui menace ruine et dont le maintien en l'état actuel pourrait entraîner des accidents.

## **Dans la presse...**

### **Les télégrammes pour les militaires du Front**

Le ministre de la guerre vient de faire connaître à M. Connevot, député de la Creuse, que des mesures ont été prises pour activer l'acheminement des télégrammes adressés aux militaires de la zone des armées et dont le texte annonce le décès ou une maladie grave de leurs proches parents.

Ces télégrammes étaient jusqu'alors acheminés par voie postale.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 8 juillet 1916)

**Les permissions agricoles.** – Le ministre a décidé, qu'à partir du 1<sup>er</sup> juillet, il ne sera plus accordé de nouvelles permissions agricoles aux hommes du service armé, aptes et inaptes. Tous les permissionnaires devront être rentrés à leur dépôt le 15 juillet.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 8 juillet 1916)

**Genouillac. – Quatre soldats distingués.**

*Deux croix de guerre.* – Deux compatriotes, Auguste Gadais, du village d'Ambaud, appartenant au 38<sup>e</sup> d'infanterie coloniale, récemment cité à l'ordre de la division, vient d'obtenir la croix de guerre. Georges Rapin, de Montfargeau, maréchal des logis de réserve à la 11<sup>e</sup> S.M.A. du 34<sup>e</sup> régiment d'artillerie a également reçu la même distinction.

*Deux citations.* – Jean Dubuisson, caporal au 149<sup>e</sup> régiment d'infanterie, dont ses parents habitent Le Bost, a été cité à l'ordre du jour du régiment pour l'acte de bravoure suivant :

« Caporal mitrailleur. Le 28 juin 1916, lorsque la mitrailleuse qu'il commandait avait été mise hors d'usage par le bombardement, s'est porté au secours d'un servent enseveli sous les débris d'un abri puis, a lui-même rapporté sa pièce en lieu sûr. Excellent gradé, nommé caporal pour sa brillante conduite à l'attaque du 2 avril, où il exerçait les mêmes fonctions. »

Et, le 26 août, le général commandant la 101<sup>e</sup> division, citait à l'ordre de sa division le caporal Jean Sauvage, \* âgé de 46 ans, du 223<sup>e</sup> régiment territorial, pour le motif suivant :

« Le 19 août 1916, étant chef d'un poste avancé que l'ennemi cherchait à surprendre, l'a mis dans l'obligation de se démasquer, puis ralliant ses soldats par le cri de : Hardi les gars ! Tapez dans le tas ! l'a assailli à coups de grenades et l'a mis en fuite malgré sa supériorité numérique. »

*\*Jean Sauvage, du village des Fougères, est le frère d'Auguste Sauvage, curé de Mortroux.*

*L'Écho de la Creuse* (Samedis 22 juillet et 9 septembre 1916)

*Divagation des chiens sur la voie publique.* – Modification de l'arrêté.

Les chiens trouvés sur la voie publique sans être porteurs du collier et de la plaque indicatrice exigés et les chiens errants, porteurs ou non du collier et de la plaque, dont le propriétaire est inconnu dans la localité, « seront immédiatement saisis et abattus sans délai ».

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 29 juillet 1916)

*Le recensement des animaux de ferme dans le département de la Creuse.* – Le ministre de l'agriculture a publié les résultats suivants au 1<sup>er</sup> juillet 1916.

9 000 chevaux, 220 mulets, 7 850 ânes, 7 000 taureaux, 17 000 bœufs, 101 000 vaches, 47 000 élèves bovins de plus d'un an, 35 000 de moins d'un an, 232 600 ovins, 81 200 porcins.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 29 juillet 1916)

*La moustache obligatoire.* – Le général commandant la 12<sup>e</sup> région territoriale vient d'adresser aux commandants d'armes et chefs de dépôts sous ses ordres la circulaire suivante :

Le général de division commandant la 12<sup>e</sup> région a remarqué qu'un certain nombre de militaires, et parmi eux des officiers, se rasaient la moustache.

Il rappelle que le règlement sur le service intérieur des corps de troupe rend obligatoire le port de la moustache.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 29 juillet 1916)

*L'augmentation de la ration de vin de nos soldats.* – MM. Henri Connevot et Dalbiez, députés, avaient déposé sur le bureau de la Chambre une proposition de résolution tendant à porter à 0 l. 50 la ration de vin des troupes dans la zone des armées. Les commissions de l'armée et du budget ayant donné un avis favorable, la Chambre vient d'adopter à l'unanimité dans sa séance du 28 juillet cette proposition de résolution.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 5 août 1916)

*Une permission pour les « papas » du front.* – M. Connevot, député de la Creuse, avait demandé à M. le Ministre de la Guerre, que des permissions soient accordées aux militaires de tous grades, à l'occasion de la naissance d'un enfant. Le Général Roques vient de donner satisfaction à sa requête par la circulaire



suivante :

« Les militaires de tous grades, à l'occasion de la naissance d'un enfant issu de leur mariage ou d'un enfant naturel reconnu par eux, pourront obtenir, si aucune nécessité de service ne s'y oppose, des permissions de trois jours, à titre exceptionnel, délai de route non compris.

« Ces permissions n'entreront pas dans le pourcentage des permissions du tour normal et ne modifieront en rien la date du départ en permission de leur bénéficiaire. « Elles seront, sur la demande des intéressés, accordées directement par les chefs de service qui pourront, au retour des permissionnaires, se faire présenter un extrait d'acte de naissance ».

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 19 août 1916)

#### **Un exemple à citer\***

Le Préfet de la Creuse a été informé du bel exemple de labeur agricole que donnait M<sup>lle</sup> Gabrielle Vincent, de Reillat, commune de Savennes, qui, âgée de 18 ans, aidée de sa mère et de ses deux sœurs, accomplissait un travail extraordinaire pendant que son père faisait le sien au front.

Depuis août 1914, elle laboure, fauche et moissonne et le père a été joyeusement surpris à sa dernière permission, de voir dans quel état de prospérité il retrouvait sa petite propriété.

Le Préfet a estimé que ce résultat méritait d'être cité et encouragé et il lui a adressé, ne pouvant faire plus pour l'instant, une lettre officielle de félicitations.

*\*Dans le prochain bulletin, c'est un jeune garçon de Genouillat qui sera cité en exemple.*

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 2 septembre 1916)

*La santé publique dans le département de la Creuse, en 1915.* – La situation sanitaire a été relativement satisfaisante, en 1915, dans notre département. Le nombre des épidémies qui ont sévi a été de 27, se répartissant ainsi : typhoïde, 1 ; scarlatine, 7 ; diphtérie, 8 ; rougeole, 11, à la suite desquelles il a été procédé à 556 opérations de désinfection se répartissant par nature de maladie, de la manière suivante : typhoïde, 45 ; scarlatine, 145 ; rougeole, 114 ; diphtérie, 118 ; infection puerpérale, 3 ; méningite, 25 ; tuberculose, 77 ; oreillons, 18 ; divers, 11.

Il a été pratiqué 12 473 vaccinations, ayant entraîné une dépense de 12 263 francs, contre 16 956 fr. en 1914.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 2 septembre 1916)

*Vente de sucre et taxe du froment.* – De nombreuses plaintes étant parvenues à la Préfecture contre les commerçants qui, détaillant le sucre par quart, arrivent à le vendre 1 fr. 60 le kilo ou qui n'en vendent que moyennant l'achat d'une autre marchandise. Le Préfet vient de prendre un arrêté interdisant ces pratiques et, ceux qui s'en rendraient coupables seront rigoureusement poursuivis.

Des plaintes sont également formulées à la Préfecture sur le prix exagéré auquel est vendu le froment, prix qui dépasserait la taxe légale de 33 francs. Il s'ensuit que les minotiers se voyant concurrencer par des marchands qui offrent des prix supérieurs et expédient hors du département ne peuvent trouver, au prix de la taxe, les quantités nécessaires à leurs moulins. Producteurs et marchands sont avisés que s'ils n'y mettent un terme, le préfet, usant du droit que lui confère la loi, réquisitionnera les blés et les fera acheter au prix de la taxe seulement au fur et à mesure des besoins du département.

*L'Écho de la Creuse* (Samedis 9 et 30 septembre 1916)

#### **Comité départemental d'Assistance aux prisonniers de guerre**

« M. Camille Riffaterre, conseiller général, Président du Comité, vient d'adresser aux sections de ce Comité un appel dont nous extrayons les passages suivants :

Il serait utile d'envoyer, au moins aux prisonniers nécessiteux, des sous-vêtements pour l'hiver (chemises, chaussettes, bas, etc ...). Vous pourrez sans doute, en faisant appel aux bonnes volontés et à l'inlassable dévouement de Mmes les Institutrices provoquer la constitution d'un ouvroir\* qui se chargerait de confectionner les objets indispensables. Vous n'auriez à vous occuper que de l'envoi ».

Les dons en sous-vêtements seront reçus dès maintenant à la Sous-Préfecture de chaque arrondissement et à la Préfecture pour Guéret.

\*À Genouillat, un ouvrage sera tenu par Mmes Lacôte et Laprugne, Mlles Grosset et Brun et les objets confectionnés seront dirigés vers la sous-préfecture de Boussac.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 23 septembre 1916)

## État-civil du 4<sup>e</sup> trimestre ...

*Naissances.* – Le 17 octobre, René Émile Louis Truffinet, le bourg ; le 15 décembre, Henri Roger Marcel Labetoulle, Beaufond.

*Mariages.* – Aucun.

*Décès.* – Le 4 octobre, Georges Brisset, célibataire, 22 ans, maçon, Moulizou ; le 14 octobre, Mathieu Moreau veuf Victoire Eugénie Grelet, 74 ans, propriétaire agricole, Château ; le 10 novembre, Antoine Lacour veuf Marie Georges, 76 ans, cultivateur, Rebouyer ; le 19 novembre, Antoine Fournier époux Jeanne Godard, 83 ans, cultivateur, Fromenteau ; le 8 décembre, Antoine Chansard époux Marie Alalinarde, 76 ans, cultivateur, Les Mousseaux ; le 28 décembre, Selarmande Boubert veuve Joseph Petit, 79 ans, journalière, le bourg ; le 31 décembre, Gilbert Boudachier veuf Geneviève Gorce, 76 ans, journalier, le bourg.

*Deux transcriptions de décès.* – Claude Henri Louis Audoux, 22 ans, sergent au 37<sup>e</sup> régiment d'infanterie, « Mort pour la France » le 26 août 1914, sur le champ de bataille, à La Rochette (Meurthe-et-Moselle) ; François Marcel Parot, 23 ans, célibataire, caporal au 121<sup>e</sup> régiment d'infanterie, « Mort pour la France » le 4 septembre 1916, au combat du bois triangulaire entre Lihons et l'ouest de Chaulnes (Somme).

## Au conseil municipal...

**Séance ordinaire du 12 novembre 1916.** – Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-Baptiste Peyrot, adjoint faisant fonction de maire. Sont présents : Peyrot, Butte, Mégret, Rebillon, Guillot.

*Commission de statistique agricole.* – Mrs Guillot, Rebillon et Butte sont nommés pour faire partie de ladite commission.

*Chemins vicinaux ordinaires n<sup>os</sup> 4, 6 et 8.* – La commission départementale a fixé la direction des chemins vicinaux ordinaires 4, 6 et 8 et déclaré l'utilité publique des travaux. Pour le chemin n<sup>o</sup> 4, il s'agit de l'embranchement partant de l'église (200 m). Pour le chemin n<sup>o</sup> 6, c'est la prolongation vers Les Chez (250 m). Quant au chemin n<sup>o</sup> 8, c'est sa construction de la route nationale 140 à Chadières.

## Dans la presse...

**Attention ! retardez vos montres d'une heure** – C'est cette nuit que nous allons retrouver l'heure que nous avons perdue au printemps. Cette journée du 30 septembre aura vingt cinq heures et compensera celle du 14 juin qui n'en a eu que vingt trois.

Les compagnies de chemin de fer ont pris toutes les mesures pour qu'aucune perturbation ne survienne dans la marche des trains.

*L'Abeille de la Creuse* (Dimanche 1<sup>er</sup> octobre 1916)

## Le Deuxième Emprunt de la Défense Nationale

C'est le Jeudi 5 octobre, que s'est ouverte l'émission impatientement attendue du *Second Emprunt de la Défense Nationale*. Par des souscriptions sans nombre, va se manifester le patriotisme de tous les Français. L'Etat leur offre toutes les facilités et tous les avantages possibles. *Il leur remet immédiatement*, en échange de leurs versements, des certificats provisoires munis de coupons, négociables et acceptés par la *Banque de France* en garantie d'escompte et d'avances.

Le Préfet de la Creuse, afin de récompenser le dévouement de ceux qui font une propagande active en

faveur des versements de l'or et de l'achat des bons de la Défense Nationale, a adressé il y a quelque temps des diplômes aux plus méritants.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 7 octobre 1916)

**Châtelus-Malvaleix. – Bocherie\*.** Le vendredi 29 septembre, jour de marché, Mme Rochoux d'Aubert, femme de l'honorable conseiller honoraire de la cour d'appel d'Orléans voulait acheter du beurre à la femme Rebillon Marie, propriétaire à Ambaud, commune de Genouillat. Celle-ci refusa, prétextant que les riches ne sont bons qu'à donner de l'argent à l'Allemagne pour faire tuer nos enfants.

Procès-verbal lui a été dressé.

- *Cette troisième année de guerre laisse entrevoir une sorte de rupture dans les esprits. Après l'hécatombe de Verdun, l'opinion publique évolue et de vives critiques sont émises contre les généraux, le « bourrage de crâne » des journaux, la censure. Mme Rebillon a perdu son fils, Joseph Ferdinand, à la guerre.*

*L'Abeille de la Creuse* (Mardi 10 octobre 1916)

**Journée nationale des orphelins de la guerre.** – Elle est fixée au 1<sup>er</sup> et 2 novembre prochain. Il sera présenté au public

1° des médailles estampées, cuivre ou aluminium, dorées ou argentées, avec bélier et ruban tricolore, cédées à tout souscripteur de Ofr. 50 au minimum ;

2° des insignes en carton estampé, cédées à tout souscripteur de Ofr. 25 au minimum ;

3° Neuf modèles différents d'insignes en carton avec motifs divers, cédées au prix de Ofr. 10 au minimum.

*L'Abeille de la Creuse* (Mardi 17 octobre 1916)

*Contre la rage.* – M. le Préfet de la Creuse adresse à MM. les Maires du département, la circulaire suivante :

« Mes arrêtés des 3 et 24 juillet 1916, relatifs à la divagation des chiens, prendront fin le 24 octobre prochain. Malgré les mesures prises par les municipalités, la rage sévit toujours dans la Creuse avec une fréquence alarmante. La campagne qu'il convient encore d'entreprendre doit avoir pour but l'extinction totale de la maladie. « Désormais, les mesures sanitaires légales édictées dans ces arrêtés devront être appliquées en permanence, avec une rigueur soutenue jusqu'à l'extinction totale de la contagion. Si l'action de la police locale est insuffisante, il faudra provoquer l'intervention de la gendarmerie ». *Plusieurs contraventions ont été dressées ces jours-ci, dans l'arrondissement de Guéret, à des propriétaires dont les chiens n'étaient pas attachés ou muselés.*

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 21 octobre 1916)

### **Les exemptés de 1913 à 1917**

Un arrêté du ministre de la guerre en date du 24 octobre 1916 prescrit que des ordres de route seront notifiés d'urgence aux jeunes soldats ajournés et exemptés des classes 1913 à 1917 qui n'ont pas été touchés par leur ordre d'appel.

Ces ordres enjoindront aux intéressés de se mettre immédiatement en route à destination du dépôt de leur corps d'affectation. Les commandants de recrutement fixeront d'après la distance à parcourir et le temps nécessaire pour la notification de l'ordre de route la date extrême à laquelle le jeune soldat devra avoir rejoint son dépôt.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 28 octobre 1916)

**Les permissions aux poilus - Permissions de sept jours** - A partir de la date de la présente circulaire, tous les officiers et hommes de troupe de l'intérieur bénéficieront d'une permission de sept jours (délais de route non compris) avant le 1<sup>er</sup> février 1917, à l'exclusion de toute permission d'une durée supérieure à 24 heures. Bien qu'ayant ainsi moins d'importance, les tours de départ resteront réglés comme par le passé.

Toutefois, les permissions des cultivateurs devront, dans toute la mesure du possible, coïncider avec les époques des travaux agricoles.

Les tours de départ pourront également être modifiés lorsqu'il s'agira de permettre aux militaires de revoir leur famille avant de partir au front, sous réserve qu'ils ne l'aient pas revue depuis trois mois au moins.

La circulaire du 3 septembre 1916 est abrogée.

Enfin, il est entendu que « la permission d'une semaine à titre de convalescence n'enlève pas le bénéfice de la permission de détente de sept jours ».

*L'Écho de la Creuse* (Samedis 28 octobre et 25 novembre 1916)

#### **La gratuité du voyage pour les permissions à titre exceptionnel**

M. Connevot député avait demandé à M. le Ministre de la Guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiant de permissions exceptionnelles pour naissance d'enfant ou décès de parents.

Le Général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'étude et qu'une solution interviendra prochainement.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 4 novembre 1916)

Il rappelle en même temps que la suspension de permission ne peut être prononcée que contre les militaires ayant encouru « les punitions exceptionnelles » visées à l'article 388 du service intérieur. Il rappelle en même temps que la suspension de permission ne peut être prononcée que contre les militaires ayant encouru « les punitions exceptionnelles » visées à l'article 388 du service intérieur. La durée de la suspension est d'un nombre de jours égal à celui de la punition. Enfin, il est entendu que « la permission d'une semaine à titre de convalescence n'enlève pas le bénéfice de la permission de détente de sept jours ».

*L'Écho de la Creuse* (Samedis 28 octobre et 25 novembre 1916)

#### **La gratuité du voyage pour les permissions à titre exceptionnel**

M. Connevot député avait demandé à M. le Ministre de la Guerre que la gratuité des voyages soit accordée aux militaires bénéficiant de permissions exceptionnelles pour naissance d'enfant ou décès de parents. Le Général Roques vient de faire connaître au député de la Creuse qu'il a fait mettre aussitôt cette question à l'étude et qu'une solution interviendra prochainement.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 4 novembre 1916)

#### **TOMBOLA organisée au bénéfice des Militaires mutilés, invalides, prisonniers et tuberculeux**

Les Comités de ces œuvres de Guerre rappellent aux personnes désireuses de venir en aide aux militaires victimes de la guerre, en achetant des billets de la Tombola organisée à leur bénéfice, que tous les billets sont actuellement en circulation. Seuls, MM. les Instituteurs, quelques commerçants et bureaux de tabac peuvent encore en avoir à la disposition du public. Le tirage de la Tombola ne saurait donc tarder.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 4 novembre 1916).

#### **La fermeture de tous les magasins à six heures du soir, dès le 15 novembre. – Économisons le gaz et l'électricité pour avoir le charbon nécessaire à nos usines de guerre.**

Les magasins visés par cette mesure sont les grands magasins de nouveautés, les magasins d'habillement, les magasins de chaussures, d'objets de luxe, les papeteries, salons de coiffure...

- Les maisons d'alimentation resteront ouvertes (boulangeries, pâtisseries, épiceries...) comme précédemment ;

- Les cafés, bars, restaurants jusqu'à 10 heures et demie.

*L'Abeille de la Creuse* (Vendredi 10 novembre 1916)

*Approvisionnement en sucre dans le département de la Creuse.* - Le Comité départemental de répartition des sucres s'est constitué et fonctionnera sous peu. Les négociants et détaillants en seront informés pour qu'ils puissent lui adresser leurs commandes de raffinés ou non raffinés.

Dans les délais où les transports le permettront ils recevront les quantités qui leur auront été accordées et calculées sur le chiffre de leur patente et l'importance de la consommation à laquelle ils ont à faire

face. Toute correspondance devra être adressée à la Chambre de Commerce de Guéret.  
*L'Écho de la Creuse* (Samedi 11 novembre 1916)

### **Rééducation des Mutilés pour l'apprentissage du métier de fourreur-pelletier**

Pour rétablir cette industrie qui était envahie avant la guerre dans une proportion de 60 % par la main-d'œuvre austro-boche, il vient de s'ouvrir à l'École Spéciale des Mutilés, Place du Puits de l'Ermitage à Paris (5<sup>e</sup> arrondissement), sous les auspices de la Chambre syndicale des Fourreurs-Pelletiers, des ateliers d'apprentissage pour les mutilés de la Guerre ayant encore l'usage de leurs bras.

...

Les Mutilés désirant s'inscrire ou avoir des renseignements complémentaires devront s'adresser au Directeur de l'École Spéciale des Mutilés.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 11 novembre 1916)

### **Les récoltes de céréales en 1916**

Le ministre de l'agriculture publie, d'après le relevé de rapports transmis par les directeurs des divers départements, pendant le cours des battages, les résultats approximatifs des récoltes de céréales en 1916. Nous y trouvons les renseignements suivants :

#### **Orge et avoine**

*Creuse.* – Avoine : 28 000 hectares, 532 000 hectolitres, 250 000 quintaux ; orge : 6 600 hectares, 105 000 hectolitres, 301 000 quintaux.

#### **Froment et seigle**

*Creuse.* – Froment : 38 000 hectares, 494 000 hectolitres, 383 000 quintaux ; seigle : 38 000 hectares, 418 000 hectolitres, 301 000 quintaux.

Les résultats comparatifs des cultures au 1<sup>er</sup> décembre des années 1916 et 1915 sont les suivants : Blé, méteil, seigle, orge, supérieurs en 1916, note 65 au lieu de 60 ; avoine, note 80 au lieu de 60.

*L'Écho de la Creuse* (Samedis 2 et 30 décembre 1916)

*La destruction des corbeaux.* – Sont dispensés de permis les destructeurs de corbeaux partout où ces animaux nuisibles sont en abondance.

L'emploi du fusil n'étant réellement efficace pour la destruction des corbeaux qu'au moment de la nidification, cet emploi sera largement autorisé, dans ce but, et sans obligation de permis de chasse, au printemps prochain.

*L'Abeille de la Creuse* (Mardi 5 décembre 1916)

*Congés du jour de l'an.* – A l'occasion du jour de l'an et par application de la circulaire ministérielle du 29 novembre 1916, M. le Préfet de la Creuse donne congé aux écoles publiques du 24 décembre au 1<sup>er</sup> janvier inclus.

*L'Écho de la Creuse* (Samedi 9 décembre 1916)

**Paquets Poste gratuits pour les Poilus.** – Comme l'année dernière mais pendant la période du 15 au 26 décembre inclus, le public sera admis à envoyer gratuitement par la poste un paquet d'un poids maximum d'un kilo à l'adresse des militaires et marins présents dans la zone des armées de France, Belgique, en Orient, aux colonies, à l'étranger ou en service à la mer.

Pour éviter l'encombrement, le dépôt et l'acheminement de ces paquets seront échelonnés d'après l'ordre alphabétique du nom des destinataires.

L'expéditeur n'a le droit d'envoyer qu'un seul paquet au même militaire.

*D'autre part, une proposition de loi a été déposée pour réduire le prix du paquet postal d'un kilo à 0 fr 50 au lieu d'1 fr 10.*

*L'Abeille de la Creuse* (Dimanche 10 décembre 1916)

**GENOUILLAT. – Les jeunes font leur devoir.** Un diplôme d'honneur vient d'être envoyé au jeune René Potier, métayer à Solférino, avec cette citation :

« Le préfet de la Creuse rend un hommage officiel au courageux dévouement dont a fait preuve le jeune René Potier, âgé de 15 ans, métayer à Solférino, commune de Genouillat qui, pendant les hostilités, a accompli sous la direction de sa mère, son devoir agricole d'une façon qui mérite d'être cité en exemple ».

*Ce témoignage lui est offert au nom du conseil général du département qui tient à récompenser les services civils rendus à la défense nationale.*

*L'Abeille de la Creuse (Jeudi 28 décembre 1916)*